



Commune de Fourilles
(03140)

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 18 novembre 2017**

Délibération pour convention d'adhésion au service de la médecine préventive

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les nouvelles modalités d'intervention de la médecine préventive, validée par le conseil d'administration du centre de gestion le premier septembre, qui prévoit notamment la périodicité des visites tous les deux ans. Et autorise Madame le Maire à la signer.

Délibération pour maintien de l'Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures

Le 19 avril 2014, le Conseil Municipal a accordé l'IEMP pour les grades d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe et Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe. Au 1^{er} janvier 2017, ces grades ont évolué en Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe et Adjoint Technique Territorial. Toutefois, cette évolution de grade obligatoire ne remet pas en cause la condition d'attribution, de même que la stagiairisation de Madame Nathalie GILLERON au 01/10/2017. Aussi, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le transfert de cette indemnité sur les nouveaux grades, sans interruption pour l'année 2017.

Délibération pour obtention du fonds de concours de la Com.Com

Suite au renouvellement par la communauté de communes « Saint-Pourçain Sioule Limagne » de l'aide exceptionnelle sur les investissements et pour la « mise en valeur des communes », une somme de **2 381€** a été proposée. Le Conseil Municipal décide de l'affecter aux travaux de voirie réalisés par l'entreprise MOUNIN et pour l'achat de l'ordinateur pour la mairie et autorise Madame le Maire à solliciter l'aide.

Convention pour les frais de scolarité avec la commune de Broût-Vernet

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'envoi par la commune de Broût-Vernet d'une convention de participation aux frais des écoles pour les élèves scolarisés, habitant une autre commune. Une enfant de Fourilles est scolarisée à Broût-Vernet.

Considérant qu'il a déjà donné son accord pour une telle convention avec la commune de Saint-Pourçain.

Le Conseil Municipal valide cette convention et autorise Madame le Maire à la signer.

Ecole Chantelle

Les sujets évoqués lors de la réunion du 27 octobre entre les sept maires concernés :

Le voyage scolaire, les impayés de cantine et la garderie périscolaire.

Pour le voyage scolaire il est rappelé que chaque commune participe à cette dépense au titre des frais de fonctionnement et qu'il appartient aux enseignants de trouver les recettes complémentaires.

Les impayés de cantine devenant de plus en plus fréquents et le recouvrement de plus en plus aléatoire, le Maire de Chantelle précise qu'à compter du premier janvier 2018 les sommes déclarées irrécouvrables resteront à la charge de la commune de l'élève.

Concernant la garderie périscolaire les maires ont tous rappelé leur attachement au principe de la gratuité. Toutefois, André BIDAUD précise qu'avec la disparition des contrats aidés les



Commune de Fourilles
(03140)

frais de garderie, qui sont surtout des frais de personnel vont « exploser ». Une simulation fait ressortir qu'en 2018 ces frais passeraient à 23 000 euros au lieu de 10 000 en 2016.

André BIDAUD précise que la commune de Chantelle ne peut supporter un tel accroissement de charges et propose d'instaurer une garderie payante à compter du premier janvier 2018.

Les modalités et les tarifs seront soumis lors du prochain Conseil Municipal de Chantelle et une réunion d'informations aura lieu le vendredi 8 décembre à 19 heures en mairie de Chantelle avec les parents d'élèves et les élus.

Dépeçage du grand gibier

Suite à la décision prise lors de la dernière réunion, Andrée BUCHARLES fait part de ses contacts sur ce sujet avec la préfecture, avec de nombreux collègues du département et quelques-uns hors département pour connaître les us et coutumes en ce domaine.

Compte tenu des diverses réponses il lui paraît sage d'obtenir de la préfecture une position officielle qui perdurera dans le temps et sur le long terme.

En concertation avec le Président de l'ACCA elle adressera un courrier à la préfecture.

Motion en faveur des fusillés de la guerre 14-18

Notre député par mail du 7 novembre a adressé à tous les maires une motion pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 1914-1918. L'ensemble des documents transmis a été transféré à chaque conseiller avec la convocation.

Après un échange le résultat du vote est le suivant : 4 pour, 5 abstentions et 1 contre.

SIVOM

Présence de deux membres du SDIS pour rappeler les obligations de chacun (SDIS, SIVOM et Maire) en matière de lutte contre l'incendie et des obligations réglementaires de chacun.

La **DECI (Défense extérieure de lutte Contre l'Incendie)** a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours. Elle est réalisée par des aménagements fixes et pérennes répertoriés et appelés Points d'Eau Incendie (PEI).

Le maire a obligation d'élaborer un arrêté communal DECI avec l'aide du SDIS avant le 22 mars 2018.

Au plus tard nous ferons la demande en janvier

Réunion Cantonale

Bilan année 2017 : Réalisation de treize contrats communaux d'aménagement de bourg pour un montant de 2 millions d'euros d'aide. En 2018 il est prévu un investissement d'un million 9 d'euros pour 6 millions de travaux.

L'ensemble des maires fait ressortir un énorme problème récurrent ayant trait à la téléphonie mobile. Autres sujets abordés la sécurité dans les traversées de bourg, l'état des voiries ou l'accessibilité. Pour Fourilles le Maire a demandé la réparation de la glissière le long de la route de Saint Pourçain.



Commune de Fourilles
(03140)

Congrès des Maires à DOMPIERRE

Beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes de la part du Président ROJOUAN :
Changements récents dans les prérogatives des mairies pour le quotidien des citoyens et pour les finances des communes avec la suppression partielle de la taxe d'habitation.
Inquiétudes également pour l'investissement des collectivités malgré la stabilité des dotations pour 2018 et pour la suppression des contrats aidés.
Autres préoccupations : l'immatriculation des voitures, la délivrance des cartes d'identité, du permis de conduire, la présence postale de plus en plus faible ainsi que la présence médicale.

Réunion Com.Com : Les principaux points évoqués

Convention d'objectifs entre la communauté de communes et le centre social VIVASIOULE pour la gestion de la Maison de services à la personne. Cette structure remplit pour la population du territoire un véritable rôle de service public au niveau de l'information et de d'accompagnement de l'usager dans les diverses démarches administratives.

Création d'un pôle santé sur la commune de Gannat (à la place de l'hôtel de l'Agriculture) qui réunirait plus de 20 professionnels.

Au niveau de l'habitat les membres du conseil communautaire ont voté une motion de soutien à Allier Habitat.

Le transfert de compétences implique la mise en place *d'un office de tourisme intercommunal* unique sous forme associative avec la présence des bureaux d'informations touristiques.

Informations diverses

Fermeture mairie : mardi 21 novembre et vendredi 1 décembre

Départ locataire de l'appartement 3 route d'Etroussat

Des travaux sont à réaliser au niveau de la peinture, de trous à boucher. Une pièce justifiera le passage d'un professionnel, le reste pourra être repris par l'employé communal.

La MAGIC

Projet de mutualisation d'un véhicule 9 places. Pour étudier la faisabilité les Maires de 24 communes adhérentes sont conviées à une réunion le 28 novembre. Il semblerait que l'achat de ce véhicule soit financé uniquement par la publicité Ce dispositif est proposé par la société VISIOCOM.

Courrier du Premier Ministre adressé aux maires

Ce courrier a pour but d'expliquer pourquoi : la suppression de bon nombre d'emplois aidés, la politique en matière de logement et les ressources.

Sur ce point en 2018 : - Côté recettes :

La dotation globale de fonctionnement ne baissera pas

Les dotations destinées à soutenir l'investissement local ne diminueront pas

Le Gouvernement compensera à l'euro près le dégrèvement de la taxe d'habitation

- Côté dépenses :

L'objectif est de réaliser treize milliards d'euros d'économies sur les cinq prochaines années par une maîtrise raisonnée de l'augmentation des dépenses.

Pour ce faire les 319 plus grandes collectivités seront invitées à signer des contrats d'objectifs.



Commune de Fourilles
(03140)

Pour les autres collectivités (99 %) le choix du pari de la confiance, dans un esprit de responsabilité partagée a été fait.

Souvenir Français

Cette association participe au fleurissement des tombes de nos habitants mort au combat et qui aujourd'hui n'ont plus de famille.

De plus cette année une plaque a été remise pour être apposée à la porte du cimetière.

Aussi les membres du Conseil Municipal à l'unanimité optent pour le versement annuel d'une subvention de 50 euros, à compter de 2018.

Concours de pétanque dans le cadre du festival viticole et gourmand

Jean-François FERRANDON a assisté à la réunion présentant le bilan de cette journée :

Un chèque de 290,41 € a été remis malgré une participation un peu plus faible que les années précédentes. En conclusion quatre parties c'est trop long. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à encaisser ce don.

Réception des pompiers d'Etroussat le 2 décembre

Messe de la Sainte Barbe à l'église de Fourilles à 18 heures puis apéritif offert par Mme le Maire à la mairie pour les pompiers d'Etroussat qui assisteront à la messe.

Bulletin municipal :

Réception d'une bonne partie des textes. Réunion de l'équipe en charge de la réalisation le jeudi 23 novembre à 18 heures.

Associations :

Atelier cuisine, intergénérationnel avec les renardeaux aura lieu le mercredi 22 novembre.

Réunion des membres du Club Rencontres le 23 novembre à 11 heures suivie d'un repas

Salle polyvalente : grand nettoyage avec déplacement des meubles dans la cuisine, la plonge et le bar par Yolande Hars, Yvette Robert et Andrée Bucharles.